



# Table ronde sur l'avenir du Musée de la Musique de Dollon

En présence de M. Corbin, propriétaire du Musée, M. Breton Président de la Communauté de communes, M. Blot (CdC), M. Rezé (CdC), M. Fouquet maire de Dollon, Mme Lelong Conseillère départementale, Mme Chollet du Perche Sarthois, M. Le Quément de Sarthe Développement, M. Sechet du Département (Service du Patrimoine), Mme Fisseau assistante parlementaire et M. de Nicolaÿ sénateur de la Sarthe.



# Etat des lieux

- Le musée est la propriété de M. Philippe Corbin qui expose plus de **200 instruments** et objets couvrant la période de 1800 à 1960.
- Le musée accueille en moyenne **4000 adultes et enfants sur une période de 9 mois par an**. Tarif: 4€ adultes, 3,5€ par pers en groupes et 2,5€ enfants, les entrées permettent une recette moyenne de 13147€ par an. Ouverture tous les dimanches après-midi (sur 9 mois) et en semaine sur RDV pour les groupes.
- A cela s'ajoutent les ventes de boissons et objets souvenirs, les livres de chansons, les cotisations des adhérents et les réparations facturées.
- La période de fréquentation la plus importante se situe en Mai/Juin et Septembre/Octobre. En 2015, le musée a reçu plus de **250 visiteurs étrangers**, principalement des anglais et allemands.
- Promotion: ce poste est à développer. Il pourrait donc **doubler le nombre d'entrées par an pour atteindre les entrées du musée de Montoire**. (élargissement des horaires d'ouverture, promotion) Un site internet est en place et des partenariats se sont formés avec les offices de tourisme et Sarthe Développement mais il reste beaucoup à faire.

# Etat des lieux

Année	Recettes	Dépenses	Revenus
2014	21 254,05€	16 417,34€	4 836,71€
2015	22 768,25€	16 441,45€	6 326,8€
2016	20 224,8€	18 903,54€	1 321,26€
Cumul sur 3 ans	64 247,1€	51 762,33€	12 484,77€

Une moyenne de 4 161€ de revenus est générée par an après déduction des charges.

**Certaines charges pourraient être diminuées** par exemple le poste télécom, l'entretien, ainsi qu'une meilleure gestion de l'amortissement des achats.



# Avantages du site

- ▶ Une collection de haute qualité, évaluée à environ 400 000€
- ▶ Un bâtiment en centre-bourg, évalué entre 120 et 150 000€
- ▶ Une salle de 50 places pour concerts et projections
- ▶ Accessible aux handicapés, avec peu de frais de mises aux normes
- ▶ Une surface de plus de 300m<sup>2</sup>
- ▶ Une maison accolée derrière avec un locataire, possibilité de vacation?
- ▶ Possibilité d'accueillir une autre activité à l'étage
- ▶ Un potentiel de développement touristique avec le musée du petit train de Semur et le musée de Musikenfete de Montoire
- ▶ Un souhait général de la part de la commune, des élus et des associations locales pour que le musée reste à Dollon



# Opportunités

- M. Corbin est ouvert à diverses propositions telles, la vente sur plusieurs années, la location de la collection et/ou des murs ou la vente aux enchères
- **Intérêt pour l'ouverture d'un magasin de musique « vintage » à l'étage et de la gérance du musée.**
- M. Jean-Jacques Fuertes et son épouse basés à Loches (37) souhaitent vendre leur maison où se situe leur magasin et venir s'installer en Sarthe pour se rapprocher de leurs fournisseurs et partenaires. Ils veulent également se rapprocher de Paris d'où la majorité de leur clientèle provient.
- Ces professionnels ont plus de **30 ans d'expérience** et sont réputés dans le milieu professionnel de la musique. Ils ont **12 ans d'activité**. Ils peuvent commencer en 2017 ou début 2018.
- M. Fuertes est **commerçant** et va s'inscrire en tant qu'**artisan** dans la fabrication d'instruments et d'ustensiles en **impression 3D**. Il fabrique actuellement des becs de saxophones. Il souhaite développer cette activité, notamment auprès des jeunes.
- Ils ont visité le musée le 21 mars. Les lieux conviennent à leur projet, seul besoin, habiter sur place pour être à proximité des instruments. Location maison attenante?
- **Désir de pouvoir faire évoluer le musée et de développer son activité** mais uniquement en gérance, pas en tant que propriétaires.
- Possibilité de payer un loyer en contrepartie d'un % sur le revenu du musée.

# Tour de table

- Idées discutées:
- Achat bâtiment par la commune (entre 120 et 150 000€) et collection par la CdC (400 000€) sous conditions d'obtention de **subventions à hauteur de 60%**
- M. Corbin va demander par l'intermédiaire de l'association du musée, **une expertise complète de la collection** avec une évaluation d'ici le 31 mai 2017. Cependant, il garantit la vente à 400 000€ même si l'estimation est supérieure. Si elle est inférieure, la CdC pourra faire une proposition au prix de l'expertise.
- Le projet de M. Fuertes est intéressant et permettrait le paiement d'un loyer à la commune et d'un reversement d'un pourcentage (à définir) des revenus du musée à la CdC pour la mise à disposition de la collection avec comme but de financer le solde de l'investissement sur une durée déterminée ( 15 ou 20 ans)
- Vanessa Chollet du Perche Sarthois se charge de monter un **pré-dossier pour confirmer la possibilité des subventions** à hauteur de 60% avant le 31 mars
- Vanessa Chollet va également préparer une **projection des emprunts** restants aux deux collectivités et de faire une proposition aux élus du montant du loyer et % sur le revenu qui pourraient être proposés au prospect.
- La CdC peut voir avec le Ministère de la Culture, à la suite de l'inventaire et expertise, s'il y a une ou plusieurs **pièces d'intérêt public** à vendre au Ministère sous la condition de mise à disposition au Musée afin de générer de la trésorerie.
- **A l'issue de ce tour de table, les participants s'engagent à présenter à M. Fuertes et aux collectivités concernées, le dossier et le montage financier au plus tard le 30 juin 2017.**